

Olympiade 2020 / 2024

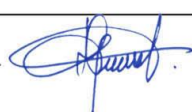
Liste candidate au Comité Directeur FFESSM AURA

Liste AURA : Ensemble, une nouvelle énergie !

	Nom, Prénom	F	H	Année de naissance	Licence délivrée par club N° :	Candidat(e) présidence
1	GUERRET Jean-Pierre		X		14 74 0193	
2	BESSION Didier		X		14 69 0269	
3	BOULLY Sylvie	X			14 01 0209	
4	COLOSIO Philippe		X		14 38 0144	
5	CROZE Rémy		X		14 38 0419	
6	CURE Anne-Edith	X			14 69 0352	
7	DEPIESSE Lydie	X			14 38 0144	
8	GUENIN Michel		X		14 74 0193	
9	HELME Thierry		X		14 38 0419	
10	HELSTROFFER Renaud		X		14 69 0103	
11	LAMARZELLE Patrice		X		14 69 0066	
12	PONTAL Jehan		X		14 26 0094	
13	PUYFOULHOUX Zelda	X			14 63 0026	
14	ROPARS Geneviève	X			14 38 0419	
15	SABY Martine	X			14 63 0334	
16	SABY Pierre		X		14 63 0334	
17	SENA Dominique	X			14 38 0032	
18	TREMOUREUX Marc		X		14 26 0099	
19	TRETOUT Nathalie	X			14 38 0124	
20	SCA					
Suppléant(e), dans l'ordre de disponibilité						
21	VERNIER Emilie	X			14 74 0428	
22	LEFOUR Pierre		X		14 63 0026	
23	STEUNOU Véronique	X			14 74 0058	

Après validation par le bureau électoral, cette liste sera envoyée, par le Comité FFESSM AURA, aux membres de ce comité (CODEP, Clubs, SCA, Comité Directeur).

Je soussigné(e), candidat(e) à la présidence, atteste que ma candidature n'entre pas dans le champ des incompatibilités prévues par les articles 7 et 77 des statuts du Comité FFESSM AURA.

Nom, prénom, signature, de la tête de liste :	Fait à :	Anncy
	Le :	30/09/2020
		 Jean-Pierre GUERRET

Chaque candidat(e) à la présidence est libre de faire parvenir, par mail, à president-ffessmaura@orange.fr, dans le même envoi que la présente liste, un programme de 4 pages maximum (2 feuillets recto verso). Ce programme sera diffusé avec cette liste.

Assemblée générale électorale le :

21 novembre 2020

La tête de liste candidate doit faire parvenir, avant la date limite, par mail, à : president-ffessmaura@orange.fr, cette liste, ainsi que toutes les notices individuelles des candidat(e)s.

DATE LIMITE DE RECEPTION DE CETTE LISTE, ET DES NOTICES INDIVIDUELLES :

01 octobre 2020